

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 67020 du 9 octobre 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1725648S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80589 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630397S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2017 :

Gilaizeau David

NIGEND : 159647

NLS : 8016852

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 octobre 2017.

*Le général de corps d'armée,
commandant les écoles
de la gendarmerie nationale,
T. MORTEROL*